



# Séjours de vacances d'été

pour les Scéens de 12 à 17 ans



Inscriptions du 11 au 21 avril 2023  
sur le Portail familles



Renseignements : 01 41 13 33 00  
[sceaux.espace-famille.net](http://sceaux.espace-famille.net)



Du 13 au 27 juillet ou du 2 au 16 août

13 - 17 ans

## À la découverte des fjords Norvège

Ce voyage invite à découvrir la nature à l'état pur ! Au programme : la Norvège et ses paysages grandioses, ses fjords uniques au monde et ce sentiment que le jour dure toujours. Sans oublier la détente, la baignade, le shopping, les animations et les veillées. L'hébergement se fera en hôtel, auberge de jeunesse et bungalows.

**Activités** : Visites de grandes villes (Oslo, Stavanger, Bergen), découverte des fjords, randonnées, visite de musée.

**Transport** : avion Paris/Oslo, train Oslo/Stavanger et Bergen/Oslo, ferry Stavanger/Bergen, transports en commun sur place

**Tarif minimal** : 348,75 €

**Tarif maximal** : 2325 €

Du 11 au 31 juillet ou du 4 au 24 août

14 - 17 ans

## Les Cyclades Grèce

Immense auréole au cœur de la mer Égée, l'archipel des Cyclades invite à un voyage passionnant d'île en île. Les jeunes pourront apprécier le charme des villages de pêcheurs, des criques naturelles ou encore le panorama unique du cratère de Santorin. Deux jours à Athènes permettront de visiter l'Acropole et les quartiers animés de la capitale. L'hébergement sera effectué en camping sur les îles et à l'hôtel à Athènes.

**Activités** : Visite d'Athènes, excursions dans les îles des Cyclades, baignades dans des criques, jeux aquatiques et de plein air, veillées.

**Transport** : avion Paris/Athènes, ferry entre les îles

**Tarif minimal** : 333,75 €

**Tarif maximal** : 2225 €

Du 13 au 26 juillet ou du 11 au 24 août

12 - 17 ans

## Évasion lusitanienne Portugal

Riche de sa culture, de sa cuisine et de la générosité de ses habitants, le Portugal vous fera vivre un séjour inoubliable entre visites culturelles et activités de plein air et de détente. L'hébergement sera effectué en pension complète dans des hôtels trois étoiles.

**Activités** : Initiation au surf, visites de Porto et de Lisbonne, découverte d'Obidos et de Sintra, visite et atelier cuisine dans une fabrique de gâteaux d'Aveiro, activités aquatiques et accrobranches.

**Transport** : avion Paris/Lisbonne, cars privés

**Tarif minimal** : 308,25 €

**Tarif maximal** : 2055 €





Du 9 au 23 juillet ou du 30 juillet au 13 août

12 - 17 ans

## Anglais et sport / détente au collège international Duke (Angleterre)

Le collège de Duke se situe à proximité de la ville de Dover (Douvres) au sud-est de l'Angleterre. Cette région possède des sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

**Cours d'anglais :** 40 cours de 45 minutes par classe de 12 à 15 élèves. Un test est effectué le premier jour pour constituer les groupes de niveau. Un diplôme sera remis à chaque participant à l'issue du séjour. Les cours sont dispensés par des enseignants diplômés.

**Activités de loisirs :** activités sportives et de détente, excursions à Londres, Cambridge ou encore Brighton.

**Transport :** Eurostar et car privé

**Tarif minimal :** 289,50 €

**Tarif maximal :** 1930 €

séjour linguistique

# Comment inscrire mon enfant ?

Les inscriptions se font sur le Portail familles du mardi 11 au vendredi 21 avril 2023. À compter du 28 avril 2023, toute inscription non annulée fera l'objet d'une facturation.

Pour plus d'informations, consultez le Portail familles > infos pratiques.

Si votre quotient familial n'a pas été calculé pour l'année 2023 et si vous pensez bénéficier d'un tarif dégressif, vous pouvez vous présenter avant l'inscription au service Finances/Facturation, muni(e) des originaux suivants :

- deux justificatifs de domicile :  
**justificatif 1** : une facture d'électricité ou de gaz de moins de trois mois.  
**justificatif 2** : pour les locataires : une quittance de loyer de moins de trois mois ;  
pour les propriétaires : un relevé de charges de copropriété ou une quittance d'eau de moins de trois mois.
- l'avis d'imposition ou de non-imposition 2022 (relatif aux revenus de l'année 2021) de toutes les personnes vivant au foyer ;
- le dernier bulletin de salaire de toutes les personnes vivant au foyer ;
- l'attestation de paiement de la Caisse d'allocations familiales de moins de trois mois avec l'adresse de la résidence à Sceaux, mentionnant les enfants et le montant des prestations.
- tout acte justifiant de la situation familiale de l'enfant (en cas de séparation des parents, tutelle...) ;
- la carte d'invalidité (les personnes handicapées bénéficiant d'une demi-part supplémentaire) le cas échéant.

**Important : les dates des séjours sont soumises à la confirmation du transporteur.**

L'annulation ou le désistement peut avoir lieu du 11 au 27 avril 2023 inclus. Passé ce délai, l'inscription sera ferme et définitive. Le remboursement d'un séjour n'est possible que sur présentation d'un certificat médical.

**Un Pass nautique, délivré par un maître-nageur sauveteur, est indispensable pour tous les séjours.**

Pour les participants de nationalité française, les documents suivants sont obligatoires : passeport ou carte d'identité en cours de validité, autorisation de sortie de territoire avec photocopie du titre d'identité du parent signataire de l'autorisation et carte européenne de Sécurité sociale.

La Ville se réserve le droit d'annuler ces séjours en fonction de la situation sanitaire et, notamment, des déplacements à l'étranger au cours de l'été 2023. En fonction de la destination choisie, le pays d'accueil pourra exiger des mesures sanitaires particulières liées à la situation cet été.